

COLLOQUE
**Actualités
du droit des affaires
2018 - 2019**

10|12|2018

L'ensemble des enseignants de l'UCLouvain FUCaM Mons, en charge de ces matières, feront le point sur cette actualité, au cours d'un après-midi d'étude. Les différentes branches du droit des affaires seront examinées: droit fiscal, droit de l'insolvabilité, droit social, droit des sociétés, droit des sûretés et droit comptable. Les importantes modifications du Code de droit économique et le Code des sociétés et des associations seront au coeur de l'après-midi.



LOUVAIN
School of Management



Droit économique – droit fiscal – droit social – droit des sociétés – droit comptable – droit des associations

Abrogation du Code de commerce, extension des règles de la faillite aux professions libérales et aux ASBL, avènement prochain du Code des sociétés et des associations, etc. : suivez l'actualité et mettez vos connaissances à jour.

Tous les orateurs sont des praticiens chevronnés et des enseignants de l'UCLouvain à Mons, et plusieurs sont membres du Centre de recherche interdisciplinaire droit entreprise et société.

Programme :

Sous la présidence de *M. François Stévenart Meeûs*, conseiller à la Cour de cassation

14 h 00: Propos introductifs : *M. Ignacio de la Serna*, procureur général près la Cour d'appel de Mons

14 h 15: Le futur Code des sociétés et des associations

- Les lignes de force de la réforme et la nouvelle société à responsabilité limitée – *Me Patrick De Wolf*, avocat au barreau de Bruxelles
- Les autres formes de sociétés – *Me Gérald Stevens*, avocat aux barreaux de Luxembourg et de Bruxelles
- La responsabilité aggravée et fuligineuse des dirigeants - *Me Werner Derijcke*, avocat à la Cour de cassation

15 h 45: Pause café.

16 h 15: De l'abrogation du Code de commerce à l'extension des règles de la faillite aux professions libérales – Me Raphaël Gevers, avocat au barreau de Bruxelles

16 h 35: Droit comptable : quo vadis après l'A.R. du 21 octobre 2018 ? – Me Yvan Stempnierwsky, avocat aux barreaux de Bruxelles et de Luxembourg

16 h 55: Développements récents en matière de rupture du contrat de travail – Mme Myriam Verwilghen, substitut de l'auditeur du travail près l'auditorat du travail du Hainaut

17 h 15 : Retour sur le Code des sociétés et des associations : conséquences fiscales pour les sociétés et conséquences pratiques pour les associations – Prof. Dr. Michel De Wolf, président honoraire de l'Institut des réviseurs d'entreprises

17 h 35 : Questions et réponses

17 h 50 : Conclusions – Me Guy Horsmans, président du Centre belge du droit des sociétés

18 h 05: Fin des travaux - Réception

Lundi 10 décembre 2018

UCLouvain FUCaM Mons

151, chaussée de Binche

7000 Mons

Auditoire A4 - Bâtiment D

Inscriptions pour le 1er décembre via le formulaire ci-dessous - Informations :

safi@uclouvain.be

Accès payant : 70 euros à verser sur le compte BE77 0017 6072 8842, communication :

UCLouvain Colloque fiscalité droit et gestion

Accréditations: agrément demandé à l'IRE, 2. IEC, 3. IPCF, 4. institut de formation judiciaire et 5. institution de formation notariale, 6. OBFNG.